



YVES MIRABAUD
PRÉSIDENT
DE LA FONDATION GENEVE
PLACE FINANCIERE

Un œil sur la place

Gestion de fortune et philanthropie: l'alchimie genevoise

La relation entre Genève et la philanthropie repose sur une longue tradition. Au XVIIIe et au XIXe siècles déjà, les citoyens contribuaient au développement de la Cité en finançant, à titre d'exemples, le Théâtre de Neuve en 1783 et le Conservatoire de musique en 1858. La création du Comité international de la Croix-Rouge en 1864 demeure sans conteste la réalisation philanthropique la plus marquante.

Au fil des ans de nombreuses fondations sont venues s'implanter dans la Cité de Calvin. En 2016, Genève dénombrerait près de 1200 fondations, bénéficiant de la plus forte progression en Suisse avec une croissance annuelle d'environ 4% par rapport à 2015.

Cet essor n'est pas dû au hasard. En effet, Genève est un lieu privilégié, bénéficiant de la proximité des organisations internationales et non gouvernementales engagées dans la coopération et le développement. La présence de nombreux *family offices* et d'une expertise bancaire hors du commun complète la palette des atouts à disposition. La place genevoise est l'une des seules au monde à pouvoir offrir un environnement aussi propice au développement de la philanthropie, car elle regroupe à la fois les capitaux et les compétences.

Un foisonnement synonyme de succès

Le succès de la place financière genevoise provient essentiellement de la diversité des acteurs qui l'animent. Des groupes bancaires très différents et de nombreux intermédiaires financiers, dont les gérants indépendants, se sont développés et offrent une large palette de services et de produits.

Il en va de même des fondations, qui tirent leur force de la diversité de leurs missions: éducation, recherche médicale et scientifique, action sociale, culture, environnement, aide au développement ou encore protection des animaux. La plus connue est sans conteste celle fondée par Hans Wilsdorf en 1945. Dans le domaine médical, la Fondation Louis-Jeantet et la Fondation Brocher occupent une place de choix. Sur le plan culturel, la Fondation Bodmer est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et possède une des plus prestigieuses collections de livres rares. D'autres fondations œuvrent en faveur de l'aide au développement et profitent des synergies avec la Genève internationale. Enfin, de nombreuses fondations caritatives ont été créées par des établissements bancaires.

Genève abrite également les deux plus grands récipiendaires mondiaux de dons privés, l'Alliance du vaccin (Gavi), qui a reçu 1,55 milliard de dollars de la Fondation Bill & Melinda Gates en 2015, et l'Organisation mondiale de la santé.

La galaxie philanthropique constitue ainsi un formidable laboratoire d'où émergent des solutions concrètes à même de répondre aux défis actuels.

La place financière contribue au bon fonctionnement de la philanthropie

D'après les chiffres fournis par Swiss Foundations, avec 100 milliards de francs de patrimoine, dont une part non négligeable en Suisse romande, les fondations helvétiques sont des clientes importantes de la place financière. Afin d'assurer une gestion adéquate des actifs en question, une stratégie doit être élaborée, fondée sur un alignement du choix des investissements avec les objectifs de la fondation. Mais cela n'est pas suffisant.

Il convient également de mettre en place une méthodologie d'allocation d'actifs assurant un équilibre entre, d'une part, les capitaux destinés à une distribution à court et moyen terme en fonction du but visé et, d'autre part, les capitaux excédentaires pour lesquels une performance sur le long terme est attendue. Par

rapport à la structure, plusieurs établissements bancaires ont mis sur pied des modèles hébergeant plusieurs fondations, permettant par ce biais une mutualisation des moyens.

Cette gestion sur mesure exige un accompagnement multidisciplinaire et des compétences particulières que la place financière genevoise peut offrir grâce à sa diversité et à son savoir-faire, ce qui la distingue des centres financiers concurrents.

L'importance du partenariat public-privé

Le secteur de la philanthropie est aujourd'hui en pleine croissance. L'Etat peut accompagner ce mouvement en assurant des conditions-cadres attrayantes. A Genève, les procédures de création et d'implantation ont été simplifiées. Sur le plan fiscal, le canton s'est aligné sur le cadre fédéral, en rendant illimitée la période d'exemption fiscale alors qu'elle était auparavant limitée à dix ans. Et les fondations d'utilité publique bénéficient d'une exonération fiscale. C'est pourquoi, à côté des struc-

tures familiales, de nombreuses entreprises intègrent les fondations dans leur stratégie.

Le monde académique n'est pas en reste. En septembre 2017, l'Université de Genève, en partenariat avec des fondations du canton, notamment issues du domaine bancaire, a créé un Centre en philanthropie. Une chaire spécialisée dans l'étude de ce phénomène a vu le jour et délivrera un enseignement pluridisciplinaire, faisant appel aussi bien au droit, à la finance et au management. Dans ce secteur, comme dans beaucoup d'autres, un partenariat public-privé est indispensable.

Les éléments qui précèdent démontrent que la cité du bout du lac occupe une place à part dans le domaine de la philanthropie. Pour le canton en général, cet écosystème contribue à faire rayonner cet «esprit de Genève» que beaucoup nous envient. Pour la place financière en particulier, la philanthropie constitue une formidable opportunité de développer un savoir-faire unique, un facteur de différenciation face à ses concurrentes sur le plan mondial. ■

«La place genevoise offre un terreau très propice au développement de la philanthropie, car elle regroupe à la fois les capitaux et les compétences»